

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DU MANITOBA



Manitoba 

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Pourquoi privilégier la productivité?	2
Stimuler la productivité au Manitoba	3
La voie pour devenir une province prospère	4
Réconciliation économique autochtone	7
La place du Manitoba dans le monde : notre approche en matière de commerce	8
Nos secteurs	10
Engagement continu	11
Pilier 1 : Faciliter les investissements productifs	13
Pilier 2 : Stimuler le commerce et l'investissement	16
Pilier 3 : Privilégier le développement de la main-d'œuvre	20
Pilier 4 : Développer la propriété intellectuelle	25
Pilier 5 : Accroître la productivité dans le secteur public	27
Politiques relatives à la productivité dans les industries	32
Secteurs émergents	39



**NOUS VOULONS
QUE LE MANITOBA
SOIT UNE PROVINCE
OÙ CHACUN PEUT
MENER UNE VIE
AGRÉABLE**

INTRODUCTION

Nous voulons que le Manitoba soit une province où chacun peut mener une vie agréable, bénéficier d'un coût de la vie abordable et occuper un emploi bien rémunéré, grâce à une économie robuste et diversifiée. Face à l'incertitude économique causée par les tarifs, il est particulièrement important pour le Manitoba d'avoir un plan pour développer son économie, prendre son avenir en main et investir dans ses entreprises, ses producteurs, ses travailleurs et ses familles.

La croissance économique, soutenue par une hausse durable de la productivité, est la clé pour que le Manitoba réalise cette vision, créant de bons emplois, fournissant d'excellents services publics et soutenant un niveau de vie élevé encore très longtemps dans l'avenir.

Cette stratégie s'appuie sur les efforts du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, qui a travaillé avec des organismes comme Winnipeg Economic Development and Tourism, le Conseil manitobain des entreprises, la Winnipeg Chamber of Commerce, la Manitoba Chambers of Commerce et CentrePort Canada, entre autres nombreux intervenants, pour recueillir les perspectives des dirigeants d'entreprises de multiples secteurs, des peuples autochtones, des communautés revendiquant l'équité, de la main-d'œuvre, des municipalités et du public. Elle aidera à stimuler la croissance économique dans toutes les régions de notre province, notamment les centres comme Brandon, Dauphin, Selkirk, Thompson et Winnipeg, et les collectivités des régions de l'ouest, d'Entre-les-Lacs, du nord et du sud du Manitoba.

L'économie du Manitoba est depuis longtemps l'une des plus diversifiées et des plus stables du Canada. Elle repose sur des secteurs dynamiques dans les domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'exploitation minière, de l'industrie manufacturière, des biosciences, de l'énergie, des industries créatives, des technologies de l'information, des finances, de l'assurance, du transport, du tourisme et bien d'autres.

Les technologies émergentes et les tendances mondiales offrent également de nouvelles possibilités de développement économique dans la province. Les efforts déployés afin de trouver de nouveaux marchés pour les produits canadiens créent des occasions de tirer parti des

forces existantes. Par exemple, nous avons les minéraux critiques dont le monde a besoin et nous sommes une démocratie sûre et stable qui procure de la certitude aux investisseurs. Notre gouvernement adopte une vision nationale pour des projets majeurs, réalisée en partenariat avec les nations autochtones, tout en maintenant des normes environnementales élevées.

La voie pour devenir une province prospère au cours des 15 prochaines années nécessitera une croissance soutenue robuste, ainsi que la construction et l'exploitation de projets majeurs. Même si la pente est abrupte, le Manitoba est bien placé pour relever le défi. Le port de Churchill, le seul port en eau profonde de l'Arctique canadien relié au système ferroviaire national, offre la voie maritime la plus courte entre l'Ouest canadien et l'Europe, ce qui en fait une voie d'exportation naturelle pour répondre à la demande croissante en exportation de produits agricoles et de minéraux critiques.

La modernisation d'envergure nationale au port de Churchill, comme l'amélioration du réseau ferroviaire, la construction d'une route praticable en tout temps et l'utilisation de brise-glaces permettant la navigation toute l'année, est nécessaire pour libérer le potentiel de croissance des exportations. L'agrandissement du port, combiné à des investissements dans la défense, dans un corridor commercial et dans l'exploitation accrue des minéraux critiques, pourrait produire la croissance accélérée dont nous avons besoin pour atteindre le but de devenir une province prospère. Outre cela, il faudra collaborer avec les entreprises pour accroître la formation de capital fixe et faire du Manitoba un endroit idéal où investir, ainsi que développer notre main-d'œuvre et attirer des travailleurs hautement qualifiés pour parcourir le chemin restant.

POURQUOI PRIVILÉGIER LA PRODUCTIVITÉ?

La productivité correspond à la valeur que produit notre économie par rapport à ce qu'elle investit. Du point de vue d'un travailleur individuel, la productivité mesure ce qu'il produit, ou ce qu'il accomplit, pour chaque heure de travail.

Nous améliorons notre productivité en travaillant plus intelligemment et plus efficacement. Cela consiste, par exemple, à utiliser les machines et les logiciels les plus récents au lieu de travailler plus d'heures ou plus fort. En effet, lorsque nous devons travailler plus d'heures pour créer la même valeur, nous réduisons notre productivité.

Une productivité plus élevée profite aux travailleurs du Manitoba : elle mène à des salaires plus élevés, pour qu'ils puissent gagner plus en travaillant le même nombre d'heures, leur laissant du temps pour la famille et les

activités qu'ils aiment. Elle profite aussi à l'économie du Manitoba dans son ensemble, stimulant l'activité économique, l'innovation et la croissance.

Malheureusement, le Canada accuse un retard en matière de croissance de la productivité depuis plus d'une décennie par rapport à d'autres pays. Plusieurs institutions économiques de premier plan ont souligné le besoin urgent pour le Canada et ses provinces d'accorder davantage d'attention à cette question dans leurs politiques. Les actions stratégiques du présent plan visent donc la croissance de la productivité durable comme moyen de faire croître notre économie dans le vaste ensemble de secteurs industriels du Manitoba. Dans l'avenir, la productivité sera l'un des critères utilisés pour évaluer les nouvelles possibilités économiques et les programmes.



ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ : UNE PRIORITÉ NATIONALE

« Quand la productivité est forte, on peut profiter d'une croissance plus rapide, d'un plus grand nombre d'emplois et de salaires plus élevés sans craindre le spectre de l'inflation. Voilà qui m'amène à parler du piètre bilan de la productivité au Canada, un problème qui dure depuis trop longtemps. Il y a péril en la demeure. Il faut agir. »

– **CAROLYN ROGERS**, première sous-gouverneure à la Banque du Canada

« La productivité du Canada est inférieure à celle des pays comparables depuis de nombreuses années. Dynamiser la productivité du Canada est devenu d'autant plus important que l'écart de productivité du pays pourrait se creuser du fait des transformations en cours provoquées par le vieillissement démographique, la transition écologique, les mutations du commerce mondial et la promotion de nouvelles technologies numériques, notamment l'intelligence artificielle (IA). Ces transformations remodelent les secteurs et les marchés du travail. Ils sont à la fois sources de nouveaux défis pour les pouvoirs publics mais aussi de possibilités de rehausser la productivité. »

– ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE : Canada 2025

STIMULER LA PRODUCTIVITÉ AU MANITOBA



La productivité est déterminée par la combinaison de plusieurs facteurs :

- **l'intensité du capital**, qui reflète l'accès des travailleurs à des immobilisations corporelles (p. ex., bâtiments et machines) et incorporelles (p. ex., produits de propriété intellectuelle et logiciels);
- **la composition de la main-d'œuvre**, qui reflète les compétences et les connaissances des travailleurs;
- **la productivité multifactorielle**, qui fait référence à l'efficacité de la collaboration entre le travail et le capital pour produire des résultats.

Les actions présentées dans la Stratégie visent à accroître l'intensité du capital en augmentant le capital d'immobilisations du Manitoba, et à améliorer la composition de la main-d'œuvre manitobaine grâce au renforcement des connaissances et des compétences de ses travailleurs. En outre, la Stratégie a pour but de créer des voies pour accroître la main-d'œuvre, menant à une plus grande croissance économique.

LA VOIE POUR DEVENIR UNE PROVINCE PROSPÈRE

Le Manitoba a de nombreux atouts : un coût de la vie inférieur à celui des provinces voisines, une économie diversifiée et une population en âge de travailler en croissance.

Le statu quo ne suffit pas. Les Manitobains s'attendent à ce que leur gouvernement mette de l'avant un plan ambitieux – mais réalisable – pour faire croître l'économie et atteindre un niveau de vie plus élevé. À ces fins, le Manitoba présente une vision centrale appuyée par deux objectifs :

VISION

Les Manitobains bénéficient d'une qualité de vie exceptionnelle, soutenue par une forte croissance économique.

OBJECTIF 1

Favoriser un climat d'affaires propice à la croissance de la productivité.

OBJECTIF 2

Promouvoir une main-d'œuvre inclusive et s'associer à des groupes sous-représentés pour accroître leur participation, permettant à tous les Manitobains de profiter d'excellentes possibilités.

Pour être en voie de devenir une province prospère, une croissance de la productivité robuste est essentielle. De 2000 à 2015, le secteur des affaires du Manitoba a connu une croissance de la productivité du travail atteignant une moyenne de 1,85 % par année. Toutefois, dans les années depuis, la moyenne de la croissance annuelle a connu une baisse de 0,21 % par année. Concrètement, cela signifie que le secteur des affaires du Manitoba produisait en moyenne plus de valeur dans une heure de travail en 2014 qu'en 2024.

Après presque dix ans de recul, le Manitoba a maintenant l'occasion de réaliser de véritables gains de productivité, mais nécessite des politiques ciblées qui permettraient d'améliorer l'accès au capital, de faire du Manitoba un lieu plus attrayant pour investir, de stimuler la croissance, d'aider à développer la propriété intellectuelle et de faciliter les interactions avec le gouvernement.

Dans un même temps, la croissance économique ne se limite pas aux machines et au matériel. L'innovation technologique à elle seule ne suffira pas pour atteindre notre vision économique. À la base, l'économie repose sur les gens. Pour augmenter la productivité et la participation au travail, il faut aider tous les Manitobains à atteindre leur potentiel. La main-d'œuvre est florissante lorsque les gens bénéficient d'un salaire équitable, ont des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et partagent une vision de prospérité dans les collectivités. C'est pourquoi cette stratégie énonce des politiques visant à créer plus de voies vers de bons emplois en renforçant les programmes de développement de la main-d'œuvre; à soutenir l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences; à améliorer les programmes de développement de carrière de la maternelle à la 12^e année; à aider plus d'apprentis à mener à bien leur formation pour devenir des gens de métier qualifiés; et à harmoniser les programmes d'immigration avec notre objectif de productivité.

L'accroissement de la productivité dans l'ensemble de l'économie nécessite un changement de mentalité. Il ne suffit pas de créer des emplois, mais, plutôt, de créer de bons emplois à haute productivité qui sont bien rémunérés et qui soutiennent les familles. Nous devons nous efforcer de faciliter l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux processus afin que les entreprises et les organismes du Manitoba demeurent à la pointe de la technologie et puissent rivaliser à l'international. En tant que gouvernement, nous devons examiner nos activités, programmes et services du point de vue de la productivité, lorsque c'est possible et approprié, afin de les harmoniser avec notre objectif de productivité croissante, de salaires plus élevés et de hausse du PIB réel par habitant.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

EMPLOIS ET CROISSANCE DES SALAIRES

Croissance économique menant à la création d'emploi et à la croissance des salaires.

INNOVATION

DÉVELOPPEMENT ET ACQUISITION

Innovation menant au développement et à la diffusion de la technologie dans l'ensemble de l'économie.

PROGRAMMES ET SERVICES

PRIVILÉGIER LA PRODUCTIVITÉ

Programmes et services considérés selon la perspective de la productivité.

Orientée par une vision de qualité de vie exceptionnelle pour les Manitobains soutenue par une forte croissance économique, la Stratégie s'articule autour de cinq piliers qui soutiennent le double objectif de croissance de la productivité et d'accroissement de la participation :

1. Faciliter les investissements productifs :

Des mesures et des programmes incitatifs pour faciliter les investissements productifs

2. Stimuler le commerce et l'investissement :

Attirer plus d'investissements à haute productivité et faire croître les exportations

3. Se concentrer sur le développement de la main-d'œuvre :

Bâtir une main-d'œuvre plus productive et inclusive

4. Développer la propriété intellectuelle :

Accroître le capital de propriété intellectuelle détenu au Manitoba

5. Accroître la productivité dans le secteur public :

Un gouvernement plus efficace pour une économie plus productive

Des actions sont indiquées sous chaque pilier pour établir comment nous atteindrons le but de chaque pilier.



RÉCONCILIATION ÉCONOMIQUE AUTOCHTONE

Le Manitoba s'engage en faveur de la réconciliation économique avec les peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné, les Inuits et les Métis de la Rivière-Rouge, en reconnaissant leurs droits distincts, leurs langues, leurs cultures et leurs histoires. La réduction des écarts socioéconomiques entre les Manitobains autochtones et non autochtones sera un moteur essentiel de notre réussite économique commune.

La voie à suivre passe par l'écoute des peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné, des Inuits et des Métis de la Rivière-Rouge pour développer notre économie et notre main-d'œuvre. Les programmes conçus pour retirer les obstacles systémiques et atteindre une réussite économique commune doivent ainsi intégrer les intérêts économiques des Autochtones.

Accroître le taux de participation des peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné au Manitoba au moyen d'un véritable partenariat et de l'éducation.

Une composante clé de l'objectif de la Stratégie consistant à accroître la participation consiste à égaliser le taux de participation des peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné avec celui des autres populations dans la province. La création de plans, d'initiatives et de possibilités éducatives conjointement avec ces titulaires de droits peut contribuer à combler l'écart socioéconomique auquel ils font face comparativement aux autres populations, ce qui bénéficierait à tous les Manitobains.

Élaboration de plans et d'initiatives axés sur les distinctions

Le retrait des obstacles à la participation socioéconomique nécessitera de renforcer les efforts soutenant les entreprises, les entrepreneurs, les organismes et les Nations autochtones pour favoriser le développement économique et l'emploi des Manitobains autochtones. L'élaboration d'initiatives axées sur les distinctions avec les peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné, les Inuits et les Métis de la Rivière-Rouge comprend généralement :

- le développement économique dirigé par les Autochtones;
- l'accès équitable à l'éducation, à la formation et à des emplois valorisants;
- des retombées économiques et fiscales de projets majeurs;
- des partenariats commerciaux;
- des approches concertées de gestion des terres et des ressources

Dans le cadre des recommandations du sous-comité sur la réconciliation économique du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, d'autres stratégies consistent à accroître l'inclusion des Autochtones dans les secteurs industriels et l'économie dans son ensemble, à s'assurer que le développement de la main-d'œuvre comprend des personnes autochtones et à renforcer la capacité des entreprises autochtones. Ces mesures concordent avec les buts et les objectifs de la stratégie Mino'Ayaawag Ikwewag du Manitoba, dont un pilier essentiel est le développement économique.

Le Manitoba a pris des mesures initiales importantes pour favoriser la réconciliation économique, notamment la création du Fonds pour l'essor économique des peuples autochtones, le lancement d'une stratégie relative aux minéraux critiques, dont l'une des priorités était la réconciliation économique (« Assurer l'avenir de nos minéraux critiques »), l'établissement du Programme de garanties de prêts pour les Autochtones, et la collaboration avec des experts en la matière ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné pour soutenir l'établissement et l'aménagement de réserves urbaines au Manitoba. Ces mesures s'inscrivent dans un cadre évolutif reconnaissant que la collaboration continue, fondée sur les distinctions avec des partenaires issus des peuples ininew, anichinabé, anisininew, dakota et déné, des Inuits et des Métis de la Rivière-Rouge, dans le cadre de ces initiatives et d'autres initiatives importantes, sera essentielle pour permettre au Manitoba de poursuivre ses progrès vers l'atteinte des objectifs communs de réconciliation économique.

LA PLACE DU MANITOBA DANS LE MONDE : NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE COMMERCE

L'économie mondiale est beaucoup plus interreliée de nos jours qu'elle ne l'a jamais été à tout moment dans l'histoire. Partout dans le monde, les biens, les services, l'information et les données se déplacent sans heurts entre les pays et les continents à un rythme de plus en plus rapide.

Simplement, les économies modernes se font maintenant une concurrence féroce pour accéder aux chaînes de valeur mondiales les plus importantes, non seulement pour accroître les occasions commerciales et d'investissement, mais aussi pour maintenir une position concurrentielle en interagissant constamment avec les meilleurs, et en se mesurant à eux. L'observation des zones commerciales les plus performantes et l'intégration à celles-ci peuvent entraîner d'immenses gains.

C'est pourquoi cette stratégie prévoit d'intensifier les initiatives de promotion du commerce et de diversification des marchés en accroissant la présence sur le marché, sous différentes formes, dans les écosystèmes qui soutiennent l'économie provinciale (voir le pilier 2).

Désormais, nous déploierons plus d'efforts pour rechercher des possibilités commerciales et d'investissement dans les marchés ciblés, créer des liens institutionnels pour tirer parti de la capacité d'innovation et de commercialisation, fournir aux entreprises manitobaines de l'orientation et de l'information sur les marchés, bâtir des relations solides avec des entreprises et des gouvernements étrangers, et promouvoir la province autant à titre de partenaire idéal que de lieu idéal où investir, travailler, se divertir et faire du tourisme.

L'approche du Manitoba en matière de commerce sera axée sur les villes et les régions qui sont des maillons clés des chaînes de valeur mondiales où les entreprises manitobaines se font activement concurrence, et visera à approfondir les liens entre les deux marchés. Pour ce faire, il faut avoir une compréhension profonde du marché manitobain et des marchés des régions cibles, ainsi qu'établir des liens qui assurent la réussite à long terme.

Nos efforts de diversification des marchés sur le plan géographique refléteront aussi la mondialisation des possibilités et la nécessité de diversifier nos partenaires commerciaux. Même si cela indique que nos efforts seront axés vers des marchés en Europe et en Asie, il sera aussi avantageux de se pencher sur certaines régions des États-Unis.





Agrandissement du port de Churchill : libérer le potentiel du Manitoba

En septembre 2025, le gouvernement fédéral a désigné le port de Churchill comme l'une des six zones stratégiques prioritaires qui seront déterminantes pour le Canada et les Canadiens. Cette désignation reconnaît le potentiel exceptionnel du port pour stimuler la diversification des marchés et la résilience économique, en tant que point d'accès pour les minéraux critiques, les produits agricoles et d'autres marchandises.

La modernisation du port pour permettre la navigation l'année durant, soutenue par des améliorations de l'infrastructure ferroviaire et une route praticable en tout temps, permettra de grandement accroître les exportations. Les retombées économiques continues associées aux exportations transitant par le port de Churchill à la suite de sa modernisation pourraient atteindre environ 3,5 milliards de dollars en contribution au PIB du Manitoba, soutenant plus de 14 000 emplois.

Industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire : la clé de la diversification des marchés

Le Manitoba s'engage à soutenir une industrie agricole et agroalimentaire en croissance et compétitive comme moteur clé de l'économie provinciale. L'accès aux marchés internationaux demeure une priorité, en soutenant les efforts de l'industrie d'élargir le commerce aux régions où les produits de haute qualité du Manitoba sont sollicités.

De récentes incertitudes avec certains partenaires commerciaux traditionnels du Manitoba ont souligné la nécessité d'accroître nos efforts pour maintenir nos liens avec les marchés clés et assurer notre accès à ces marchés. Le Manitoba soutient activement les efforts de diplomatie et de promotion commerciale du gouvernement fédéral à différents niveaux avec la Chine et les États-Unis. Un accent particulier est mis sur les principales exportations du Manitoba, comme le canola et le porc. Il est essentiel de rétablir les relations commerciales mutuellement bénéfiques pour conserver et accroître l'accès à ces marchés critiques.

En outre, les investissements stratégiques du Manitoba dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable soutiennent la diversification des marchés en veillant à ce que les produits continuent d'atteindre les clients au Canada et à l'étranger. Parmi les réussites, notons la diversification des marchés du porc, enregistrant une croissance annuelle des exportations vers la Corée du Sud et le Mexique au cours des dernières années. De plus, la Loi sur le commerce équitable au Canada retire les obstacles au commerce interprovincial des biens et des services entre le Manitoba et les autres provinces et les territoires au Canada, donnant lieu à de nouvelles possibilités commerciales nationales.



NOS SECTEURS

Le Manitoba a l'une des économies les plus diversifiées au Canada, lui permettant de mieux résister aux fluctuations cycliques que la plupart des autres provinces. Il n'y a pas de secteur dominant, et il y a beaucoup de diversité entre les industries de chaque secteur.

Notre approche stratégique pour développer l'économie du Manitoba reconnaît l'interaction complexe entre les chaînes d'approvisionnement, le commerce interprovincial et international, la nécessité de bâtir du capital physique et intellectuel à l'échelle locale, le rôle des secteurs publics et sans but lucratif et, surtout, la nécessité d'investir dans les Manitobains eux-mêmes en tant que main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain.

Les industries du Manitoba illustrent l'importante variation dans les types d'investissements requis pour faire progresser la productivité, en fonction de la façon dont ils créent de la valeur. Par exemple, les industries diversifiées, comme les sciences de la vie, les industries créatives et culturelles, les technologies de l'information, la fabrication, le transport et l'entreposage varieront grandement sur le plan des types de propriété intellectuelle qu'elles développent; des technologies, des processus et de l'équipement qu'elles utilisent; et de leur dépendance relative aux machines et au matériel.

Il y aura aussi des différences dans les types de programmes de développement de la main-d'œuvre requis pour stimuler la productivité dans des industries comme la vente au détail, le tourisme et l'hébergement, comparativement aux industries de la construction ou des activités minières, lesquelles nécessitent des apprentissages spécialisés.

Enfin, il est important de reconnaître que les types de politiques les plus utiles aux entreprises varieront aux différents stades de leur cycle de vie. Les jeunes et les petites entreprises pourraient nécessiter plus de formation, d'information et de transmission des connaissances, ainsi que d'autres formes de soutien direct auquel il est facile d'accéder. Les grandes entreprises pourraient tirer avantage des ajustements apportés à la structure des crédits d'impôt du Manitoba offrant des mesures incitatives à la suite d'un investissement initial.

Les mesures proposées dans le présent document visent à stimuler la croissance pour les entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et à tous les stades de leur développement.

ENGAGEMENT CONTINU

Les entreprises de tous les secteurs bénéficient d'un climat économique propice à la croissance et à la productivité, ainsi que des efforts gouvernementaux visant à promouvoir le Manitoba dans le monde, notamment en développant les exportations et en attirant les investissements. De plus, toutes les entreprises bénéficient de services gouvernementaux réactifs et d'investissements dans le développement de la main-d'œuvre. Toutefois, chaque secteur économique a aussi des besoins particuliers, qui nécessitent une analyse détaillée. Ainsi, la Stratégie a comme priorité d'avoir un engagement continu avec le milieu des affaires (voir le pilier 5).

Les actions du gouvernement doivent être informées et structurées systématiquement, non seulement pour aujourd'hui, mais aussi pour saisir les possibilités émergentes qui pourraient devenir de plus en plus pertinentes au cours des prochaines années. Suivre de près l'évolution de l'économie tout en assurant une coordination appropriée est la meilleure façon d'orienter les politiques stratégiquement de façon dynamique et réactive.





**FAIRE CROÎTRE NOTRE
ÉCONOMIE CRÉERA
DES EMPLOIS MIEUX
RÉMUNÉRÉS ET
RENDRA LE COÛT
DE LA VIE PLUS
ABORDABLE
POUR VOUS**

PILIER 1 : FACILITER LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

Des mesures incitatives, programmes et autres mesures pour faciliter les investissements productifs

La facilitation des investissements productifs permet de hausser le capital par travailleur, un ingrédient essentiel de la productivité. Lorsque les travailleurs ont un accès accru aux machines, au matériel et aux technologies, ils produisent davantage pendant chaque heure travaillée.

Lancer un programme de financement des entreprises axé sur la productivité, pour mobiliser les capitaux privés

Pour s'attaquer directement au problème d'accès aux capitaux, le Manitoba lancera un programme de financement des entreprises de 50 millions de dollars qui sera axé sur les investissements qui améliorent la productivité. Les entreprises pourront accéder à des prêts et à d'autres aides pour investir dans le capital et créer des emplois de haute qualité au Manitoba. Elles pourront utiliser cette aide financière pour attirer des capitaux additionnels d'autres sources, comme le capital-investissement ou les prêteurs commerciaux, amplifiant les incidences du programme. Ce programme s'articulera autour des thèmes suivants :

- **Croissance du commerce et des exportations :**
Soutien pour les PME investissant dans les actifs immobilisés pour stimuler leur productivité ou orienter leurs activités vers la diversification des marchés.
- **Croissance des salaires et création d'emplois :**
Soutien pour financer les coûts liés aux agrandissements ou aux améliorations qui mèneront à des salaires plus élevés ou à un plus grand nombre d'emplois pour les Manitobains.
- **Inclusion et développement de la main-d'œuvre :** Soutien pour financer les coûts liés aux agrandissements ou aux améliorations qui comporteront d'importantes composantes de formation, de mise à niveau des compétences ou d'inclusion.
- **Création et commercialisation de propriété intellectuelle :** Soutien pour financer les coûts liés aux projets comportant une importante composante de propriété intellectuelle, menant à un nouveau brevet ou aidant à commercialiser les brevets existants.

Les besoins des jeunes entreprises et entrepreneurs seront pris en considération. Le programme sera complété par un accompagnement axé sur le client pour faciliter l'accès aux services, aux mesures de soutien et aux mesures incitatives du gouvernement.

En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Futurités autochtones, nous veillerons à ce que les entreprises autochtones soient pleinement incluses dans le programme.

Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité

L'investissement dans les immobilisations, à la fois tangibles et intangibles, est un levier essentiel pour accroître la productivité. Les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement peuvent être une mesure incitative efficace, facile d'accès et efficiente, qui diminue le coût du capital, accroissant ainsi l'approvisionnement. Dans cette perspective :

- le Manitoba convertira les sept points remboursables du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication pour les machines et l'équipement en une exemption de la taxe de ventes au détail au moment de l'achat, diminuant ainsi les coûts de financement et allégeant le fardeau administratif pour les fabricants.
- Le point additionnel non remboursable du crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication sera appliqué sous forme de crédit d'impôt pour les machines et le matériel, et le crédit complet de 8 % (7 % remboursables, 1 % non remboursable) demeurera disponible pour les bâtiments et les biens admissibles non assujettis à la TVD.
- Le Manitoba haussera la limite du programme de crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises de 36 %, ce qui permettra de mobiliser un investissement total de 30 M\$ dans les petites entreprises de la province une fois le programme pleinement mis en œuvre. Ces mesures permettront aussi d'abaisser l'investissement admissible minimal à 5 000 \$ pour les investisseurs admissibles, permettront les investissements par l'entremise de sociétés en commandite, et permettront aux Simple Agreements for Future Equity d'être admissibles au crédit.

Ces mesures aideront les entreprises et les travailleurs manitobains à obtenir les outils dont ils ont besoin pour être compétitifs. Elles favoriseront également l'adoption de technologies améliorant la productivité par les petites entreprises locales, leur permettant d'innover et de croître. De plus, ce besoin d'accès au capital sous-tend la création du Fonds pour l'essor économique des peuples autochtones et la mise en place du Programme de garanties de prêts pour les Autochtones.

Comme cela est détaillé dans les recommandations du sous-comité sur le commerce avec les États-Unis du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, il est essentiel de soutenir l'adoption de technologies améliorant la productivité par les petites entreprises locales, ainsi que la facilitation du transfert des connaissances. Les programmes qui permettent aux entreprises d'accéder plus directement à de l'aide financière leur donnent les ressources dont elles ont besoin pour mettre en œuvre les nouvelles technologies.

STIMULER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Le Budget de 2024 a annoncé un nouvel incitatif à la construction de logements locatifs qui offre un crédit d'impôt remboursable de 8 500 \$ sur toutes les nouvelles unités locatives et une somme additionnelle de 5 000 \$ pour les unités à prix abordable, dont la construction a commencé le 1^{er} janvier 2024 ou après.



Poursuivre la modernisation du cadre réglementaire des services financiers du Manitoba

S'appuyant sur la dispense de prospectus pour les investisseurs autocertifiés mise en œuvre en 2024, le Manitoba poursuivra la modernisation de la réglementation des services financiers de façon à faciliter l'investissement et la participation des entreprises. Cette initiative comprend le lancement prochain d'une nouvelle Autorité des services financiers.

Comme l'a recommandé le sous-comité sur le commerce avec les États-Unis du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, l'Autorité des services financiers se concentrera davantage sur la participation et l'éducation des éducateurs et des entreprises, et travaillera en continu pour comprendre l'évolution de leurs besoins. Pour ce faire, on mettra sur pied des comités

consultatifs représentant les intervenants de l'Autorité des services financiers, et on revitalisera les ressources promotionnelles et éducationnelles qui souligneront que le Manitoba est ouvert aux investissements. De plus, l'Autorité des services financiers s'emploiera à réduire de manière responsable les obstacles qui nuisent à l'accès des entreprises manitobaines au capital de démarrage, notamment en poursuivant sa participation au Pôle d'innovation financière et au Collaboratoire des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, afin de faciliter les initiatives novatrices. Finalement, l'Autorité des services financiers se penchera sur l'harmonisation accrue avec les règles des autres provinces, lorsqu'une telle harmonisation serait avantageuse pour le Manitoba.

PILIER 2 : STIMULER LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT

Attirer plus d'investissements à haute productivité et faire croître les exportations

L'attraction d'investissements et le développement des exportations sont essentiels à la croissance de la productivité. Le Manitoba attirera des sociétés de premier plan qui souhaitent participer à des activités à haute valeur ajoutée utilisant des technologies de pointe. De la même façon, le Manitoba soutiendra les entreprises établies ici à prendre de l'expansion vers de nouveaux marchés d'exportation. En retour, cette participation à l'échelle mondiale stimulera de nouvelles innovations qui favoriseront une croissance additionnelle.

Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations

Pour stimuler le développement des exportations et le commerce, le Manitoba renforcera la promotion des entreprises manitobaines dans l'ensemble des secteurs, des biosciences au tourisme, en passant par la production de films et de vidéos. Ces mesures aideront les entreprises manitobaines à mieux intégrer les chaînes de valeur mondiales, et attireront des entreprises qui font déjà partie des réseaux d'approvisionnement internationaux, assurant leur contribution à la croissance de la productivité locale. Selon la recherche, les entreprises qui participent aux chaînes de valeur mondiales ont tendance à être de plus grande taille et plus productives, et paient des salaires plus élevés.

Nous nous efforcerons de constamment cerner les segments particuliers des chaînes de valeur mondiales auxquels le Manitoba peut participer, et d'orienter nos efforts d'attraction des investissements de façon à saisir ces possibilités. Nous devons par conséquent harmoniser la promotion des industries et des secteurs locaux avec la structure des chaînes d'approvisionnement mondiales, en mettant l'accent sur les secteurs dans lesquels le Manitoba a un avantage concurrentiel. Simultanément, le Manitoba mettra ses capacités techniques en valeur pour assurer une intégration plus vaste et plus résiliente aux chaînes de valeur mondiales.

Nous travaillerons étroitement avec les partenaires autochtones pour promouvoir l'économie autochtone du Manitoba comme l'une de nos forces. De plus, en collaboration avec les partenaires de développement économique francophones, nous mettrons en valeur l'avantage bilingue du Manitoba et maintiendrons un dialogue avec les milieux commerciaux francophones locaux et étrangers.

Pour soutenir ces efforts, nous doublerons le Programme de soutien aux exportations pour aider un plus grand nombre d'entreprises à diversifier leurs marchés d'exportation.

- Améliorer, en collaboration avec différents partenaires provinciaux, la coordination des activités dans les marchés nationaux et mondiaux en accroissant la participation aux salons professionnels et le soutien aux entreprises.
- Soutenir les efforts visant à renforcer la représentation autochtone, rurale, francophone et du Nord dans les salons professionnels interprovinciaux et internationaux.
- Doubler le Programme de soutien aux exportations pour soutenir les entreprises dans leurs activités de diversification des marchés.



Explorer la mise en place d'un programme manitobain de visa destiné aux entreprises en démarrage afin d'encourager plus d'entreprises à haut potentiel à s'installer au Manitoba

Suivant les recommandations du sous-comité sur l'immigration et l'harmonisation des compétences du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, le Manitoba explorera la possibilité de mettre en place son propre programme de visa destiné aux entreprises en démarrage, en vertu du Programme des candidats du Manitoba.

La mise en œuvre de ce programme rationaliserait et faciliterait à la fois l'immigration au Manitoba et le lancement de nouvelles entreprises dans la province, particulièrement dans le secteur des technologies. Le Manitoba entamera un dialogue avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour négocier la conception et le lancement d'un tel programme.

- Explorer le lancement d'un programme manitobain de visa destiné aux entreprises en démarrage.

Dresser un inventaire des sites certifiés prêts pour l'investissement

Il est essentiel d'offrir d'excellents services de sélection de sites pour avoir un programme d'attraction d'investissements solide. Comme le recommande le sous-comité sur le commerce avec les États-Unis du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, nous dresserons un inventaire des sites certifiés prêts pour l'investissement, en étroite collaboration avec les collectivités. Cet inventaire coordonné s'appuiera sur les travaux menés dans les parcs industriels existants pour soutenir les promoteurs nationaux et internationaux dans leur expansion au Manitoba. Le Manitoba collaborera avec les collectivités et les détenteurs d'actifs pour réaliser l'inventaire et promouvoir ces sites auprès d'investisseurs potentiels. Le Manitoba collaborera aussi avec les municipalités pour recenser tout bien-fonds additionnel pouvant servir au développement économique. Finalement, le Manitoba renforcera sa collaboration avec des spécialistes de la sélection de sites pour promouvoir les sites manitobains et accroître les visites à ces sites.

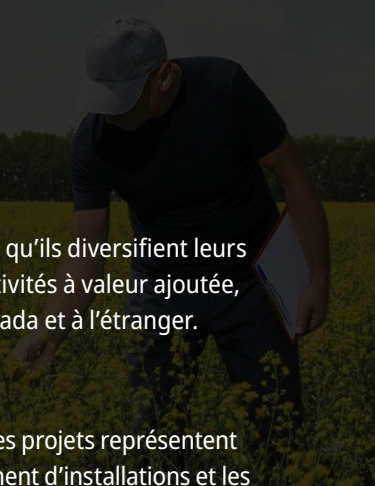
- Entreprendre l'inventaire des sites certifiés prêts pour l'investissement.
- Accroître le nombre de visites à venir au Manitoba.

Travailler avec les municipalités du Manitoba pour améliorer la gestion des eaux usées et garantir la disponibilité des services d'approvisionnement et d'assainissement des eaux pour soutenir le développement économique

La capacité de gestion de l'eau et des eaux usées est essentielle au développement économique et aux investissements. Les investissements dans l'infrastructure nécessitent une planification et une détermination de l'ampleur pour répondre aux besoins régionaux actuels et futurs. Le Manitoba soutient les solutions d'infrastructure partagées entre les régions et les collectivités, notamment les peuples ininew, anichinabé, anishinew, dakota et déné, les Inuits et les Métis de la Rivière-Rouge pour réduire les coûts et offrir d'autres avantages aux Manitobains.

Le Manitoba poursuivra sa collaboration avec le gouvernement fédéral, les municipalités, les Premières Nations et les collectivités pour assurer la disponibilité des services de gestion de l'eau et des eaux usées afin de soutenir le développement économique et la croissance communautaire. Cet engagement comprend la construction de la station de traitement des eaux usées du North End avec de bons emplois syndiqués, qui jettera les bases pour de nouveaux logements et de nouvelles possibilités de développements commerciaux.





SOUTIEN IMPORTANT DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE À VALEUR AJOUTÉE GRÂCE AU PARTENARIAT CANADIEN POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le Manitoba soutient les agrotransformateurs pour qu'ils investissent dans leurs installations et pour qu'ils diversifient leurs marchés au moyen du Partenariat agricole canadien durable. Ces investissements soutiennent les activités à valeur ajoutée, permettant aux produits manitobains de haute qualité de trouver leur chemin vers des clients au Canada et à l'étranger. En 2025-2026, le Manitoba renforce son aide au secteur de l'agroalimentaire :

- en versant 6 M\$ à 19 projets dans le cadre du Programme d'immobilisations et d'investissements. Ces projets représentent un investissement total de plus de 60 M\$ et sont axés sur la mise à niveau du matériel, l'agrandissement d'installations et les nouvelles technologies qui amélioreront l'efficacité, la capacité de production et la performance environnementale;
- en mettant en œuvre le programme d'amélioration de la productivité agroalimentaire pour améliorer la productivité en accroissant la capacité de production, l'automatisation, la diminution du goulet d'étranglement et les activités de réduction des déchets, en portant particulièrement attention aux agrotransformateurs de petite et de moyenne taille. Jusqu'à maintenant, le programme a approuvé 170 000 \$ pour 19 projets.

Mettre l'innovation au cœur des investissements agricoles du Manitoba pour avoir de fortes économies et collectivités rurales

L'agriculture est la pierre angulaire de l'économie du Manitoba et est vitale à nos collectivités rurales et à l'économie rurale qui soutiennent notre province. Le Manitoba continuera à renforcer son soutien de la croissance économique et de la diversification des marchés dans l'agriculture :

- en travaillant en étroite collaboration avec l'industrie pour maximiser l'attribution des ressources en eau et améliorer l'efficacité de l'irrigation et des rendements dans le sud du Manitoba. Le ministère de l'Agriculture travaille avec les autres ministères et les producteurs pour mettre au point un plan d'irrigation durable qui garantira un approvisionnement fiable pour la transformation des pommes de terre. Le Manitoba continuera de soutenir les agriculteurs animés par l'esprit communautaire qui nourrissent les familles manitobaines et qui constituent la base de l'économie provinciale et rurale;
- en recrutant de nouveaux investissements agroalimentaires et agricoles auprès d'entreprises manitobaines, d'autres entreprises canadiennes et d'entreprises ailleurs dans le monde, notamment en Asie et en Europe. Pour ce faire, il faudra notamment organiser des visites de sites et collaborer avec les partenaires fédéraux et municipaux pour favoriser les investissements. Dans l'avenir, le Manitoba renforcera et améliorera la coordination de ces efforts, tout en collaborant étroitement avec ses partenaires de développement économique;
- en cernant les débouchés dans la bioéconomie. Le Manitoba produit bon nombre des matières premières et des sous-produits de transformation utilisés dans des industries durables, comme les biocarburants, les biomatériaux, les sciences de la vie et les soins personnels. Le ministère de l'Agriculture mandate la rédaction d'un livre blanc pour analyser la bioéconomie du Manitoba, mettre en vedette les entreprises, et souligner les possibilités au sein du secteur. Ce papier blanc communiquera le potentiel de la bioéconomie manitobaine aux intervenants provinciaux, nationaux et internationaux, tout en orientant l'élaboration des politiques et programmes;
- en faisant progresser la collaboration entre les milieux industriels et universitaires grâce à des initiatives de recherche appliquée, et en tirant parti des occasions offertes par les organismes nationaux et mondiaux de financement de la recherche ainsi que les accélérateurs d'innovation.

PILIER 3 : PRIVILÉGIER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Bâtir une main-d'œuvre plus productive et inclusive

Les employeurs du Manitoba indiquent constamment qu'une des principales priorités est la recherche de travailleurs ayant les bonnes capacités et compétences. Le développement de la main-d'œuvre désigne une série de stratégies que les employeurs, le gouvernement et les organismes communautaires utilisent pour que les travailleurs disposent des capacités nécessaires. Ces mesures donnent lieu à une main-d'œuvre plus productive en offrant des mises à niveau des compétences ou de la formation aux travailleurs actuels ou aux nouvelles embauches pour les aider à adopter les nouvelles technologies ou les nouveaux processus. Elles mènent aussi à une main-d'œuvre plus inclusive en soutenant les groupes sous-représentés dans le marché du travail, notamment les Autochtones, les minorités visibles, les groupes racialisés, les nouveaux arrivants et les personnes handicapées.



Renforcer les programmes de développement de la main-d'œuvre pour stimuler la croissance de la productivité et hausser les salaires

Le Manitoba veillera à ce que les investissements dans la formation gouvernementale entraînent des gains tangibles pour les travailleurs manitobains grâce à une hausse de la productivité. Les programmes remaniés et renforcés permettront de rationaliser la fourniture de services de développement de la main-d'œuvre à l'industrie, et d'accroître le soutien pour les petites et moyennes entreprises. Les critères des programmes, les processus de demande et les exigences en matière de production de rapports seront clairs et concis. Les résultats seront axés sur les travailleurs, notamment :

- un emploi pour une personne congédiée, sans emploi ou sous-employée;
- un meilleur emploi pour un employé actuel;
- une plus grande sécurité d'emploi pour un employé actuel.

En plus de soutenir la hausse des salaires et de la productivité, ces programmes aideront à protéger notre économie contre les droits de douane en développant une main-d'œuvre plus résiliente et prête au changement. Le Manitoba continuera d'examiner et d'évaluer les programmes de soutien de l'industrie pour s'assurer que le financement provincial soutient le développement de la main-d'œuvre, notamment en créant de bons emplois pour les Manitobains et en dotant les travailleurs de compétences polyvalentes.

Soutenir l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences dans l'ensemble de la collectivité pour accroître la participation

En soutenant et en encourageant l'apprentissage tout au long de la vie, et en créant des parcours permettant aux travailleurs d'accéder à des programmes d'éducation continue, de recyclage et d'acquisition de compétences, le Manitoba renforcera la résilience, la participation et la productivité de sa main-d'œuvre, ainsi que sa compétitivité économique dans un contexte mondial de plus en plus incertain. Ces mesures aideront aussi à répondre aux besoins des secteurs critiques, comme les soins de santé, la garde d'enfants, les métiers, la fabrication et l'exploitation minière, tout en aidant à soutenir la stabilité financière des familles, un but que vise la stratégie de réduction de la pauvreté du Manitoba.

Actuellement, une gamme de secteurs au Manitoba font face à des difficultés relatives à la main-d'œuvre, notamment l'attraction et la rétention. Simultanément, certaines catégories de la population font face à des obstacles à l'accès au marché du travail. Il peut être particulièrement efficace de se concentrer sur l'intégration de ces populations, leur permettant ainsi d'obtenir de bons emplois qui soutiennent les familles et de réduire leur dépendance à l'aide au revenu, brisant le cycle de la pauvreté. Le développement des compétences entraîne aussi des retombées économiques. Par exemple, selon une étude de 2018 de la Canada West Foundation, une hausse de 1 % de l'alphabétisation des adultes peut à elle seule faire croître le PIB par habitant de 3 % et la productivité de 5 %.

Idéalement, la prestation des programmes d'apprentissage et de mise à niveau des compétences se fait au moyen de partenariats solides entre le gouvernement, les fournisseurs de services communautaires et les acteurs de l'industrie, notamment les programmes de conseils sectoriels. Les organismes ayant une connaissance approfondie de la population qu'ils servent jouent un rôle critique dans la hausse des taux de participation de différents groupes.

Pour soutenir l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences, en partenariat avec des organismes communautaires et des acteurs de l'industrie, le Manitoba prendra les mesures suivantes :

- moderniser les programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes grâce à une meilleure coordination, à des mesures de soutien et à des partenariats solides. Cette initiative aidera à intégrer les personnes les plus éloignées du marché du travail à la main-d'œuvre, particulièrement les Autochtones, les communautés racialisées et les nouveaux arrivants;
- renforcer les partenariats avec les organismes communautaires qui offrent des programmes de développement de la main-d'œuvre spécialisés aux groupes sous-représentés, notamment les Autochtones, pour les aider à entrer dans des industries à emplois hautement qualifiés et à salaire élevé;
- continuer d'investir dans les mesures de soutien social qui ont des liens directs avec la participation à la main-d'œuvre (p. ex., accès au transport en commun ou à des services de garde d'enfants);
- mettre à profit les connaissances issues du projet pilote d'amélioration de la qualité de vie grâce à l'emploi du Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées pour veiller à ce que les jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle aient accès à des services d'emploi le plus tôt possible. Le projet pilote tirant à sa fin, le Manitoba utilisera les résultats de l'évaluation pour éclairer l'élaboration future des services et des politiques, dans le but de supprimer les obstacles liés à l'âge, de promouvoir la participation précoce et d'améliorer les résultats d'emploi à long terme. Ces apprentissages orienteront aussi les efforts plus vastes pour que les participants au programme ayant pour objectif l'emploi reçoivent un soutien individualisé et en temps opportun;
- réduire les obstacles au travail pour tous les Manitobains qui reçoivent une aide au revenu, y compris les personnes ayant un handicap;
- mettre en œuvre les recommandations de l'examen quinquennal de la norme d'accessibilité à l'emploi pour que l'emploi soit plus accessible aux Manitobains ayant un handicap;

- renforcer les services de garde d'enfants abordables pour tous les enfants âgés de moins de 12 ans afin de compléter le système scolaire et d'aider les enfants à réussir, tout en offrant aux parents qui le souhaitent l'option de participer à la main-d'œuvre;
- à la suite des recommandations du sous-comité sur les technologies d'intelligence artificielle et les emplois du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, encourager les employeurs à intégrer des programmes de formation sur l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies dans les programmes actuels de travail et de perfectionnement professionnel des employés;
- renforcer l'aide offerte aux nouveaux arrivants en offrant accès à des services de renvoi et de soutien pour les aider à s'établir au Manitoba, notamment les services d'établissement, les services d'emploi, la formation linguistique et la reconnaissance des études ou des titres de compétences;
- continuer d'améliorer les mesures incitatives pour aider les travailleurs à développer leurs compétences et à acquérir des compétences transférables reconnues par l'industrie;
- renforcer les programmes d'anglais ou de français au travail pour combler les lacunes dans les services, le cas échéant, et offrir aux travailleurs de la formation propre à l'emploi en anglais ou en français, en partenariat avec les employeurs déterminés à favoriser l'embauche ou l'avancement des travailleurs;
- dans le cadre des programmes de développement de la main-d'œuvre du ministère des Affaires, des Mines, du Commerce et de la Création d'emplois, soutenir les initiatives visant à recycler les travailleurs qui, autrement, pourraient quitter la main-d'œuvre, et à les orienter vers les services et les possibilités d'emploi appropriés;
- explorer la mise en place de programmes spécialisés à l'intention des personnes faisant face à des obstacles persistants à l'emploi.

Soutenir les élèves de la maternelle à la 12^e année à l'aide d'une meilleure éducation en développement de carrière pour les préparer à entrer sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme

Le Manitoba travaille avec des divisions scolaires, des écoles et des éducateurs pour doter les apprenants d'un ensemble complet de compétences qui leur permettra de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir. Comme l'indiquent les recommandations fournies par le sous-comité sur le commerce avec les États-Unis du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, les initiatives visant à former des jeunes informés, résilients et productifs sont essentielles pour préparer les élèves du Manitoba à leur parcours après l'obtention de leur diplôme. Parmi les mesures soutenant ces actions, notons :

- élargir les programmes d'enseignants-conseillers afin d'offrir à un plus grand nombre d'élèves du secondaire des services d'orientation et de mentorat;
- s'assurer que les compétences enseignées dès l'enfance favorisent un esprit d'exploration dans des domaines présentant un potentiel de productivité élevée, conformément aux efforts visant à soutenir les bébés et les enfants déployés dans le cadre de la stratégie provinciale de réduction de la pauvreté;
- mettre l'accent sur l'utilisation sécuritaire de la technologie et sur les risques liés à la désinformation;
- créer des occasions de stage et de bénévolat pour les élèves afin qu'ils soient exposés à différents secteurs et types d'environnement de travail;
- axer les ressources sur les groupes faisant face à des obstacles dans leur parcours vers des carrières enrichissantes;
- aider les employeurs à réduire les obstacles auxquels se heurtent les élèves autochtones lorsqu'ils tentent d'intégrer la main-d'œuvre, et soutenir le maintien de l'emploi;
- poursuivre les investissements dans le programme universel d'alimentation scolaire, désormais permanent grâce à la loi de Nello, afin que les élèves soient capables de se concentrer pour apprendre pendant qu'ils sont à l'école.

Instaurer une table ronde sur l'enseignement supérieur dans l'industrie

Le Manitoba est doté de collèges et d'universités publics de haute qualité. Le renforcement de la collaboration avec l'industrie au moyen d'une table ronde permettra de soutenir des résultats d'emploi positifs pour les diplômés, et de promouvoir les secteurs critiques de notre économie.

La table ronde servira de forum pour explorer les possibilités de travail collaboratif sur des priorités communes, comme :

- comprendre l'évolution rapide du travail dans les secteurs clés pour assurer l'harmonisation entre l'éducation et le milieu du travail;
- avoir une compréhension commune des besoins du marché du travail actuel et futur du Manitoba;
- élaborer et améliorer des programmes universitaires et techniques qui contribueront à la prospérité économique du Manitoba;
- promouvoir le Manitoba en tant que lieu idéal pour étudier, vivre et travailler, encourager les jeunes à demeurer au Manitoba pour recevoir une excellente éducation, et accueillir des élèves de partout au Canada et dans le monde;
- créer de l'information claire sur la transition entre l'école et le travail pour aider les élèves à s'orienter et à bâtir de grandes carrières ici, au Manitoba, tout en renforçant la main-d'œuvre de la province;
- accroître les occasions pour les élèves d'établir des liens avec des employeurs grâce à l'apprentissage en milieu de travail;
- s'attaquer aux défis complexes de l'industrie, permettant aux élèves d'entrer en rapport avec des employeurs tout en stimulant l'innovation et la croissance de la productivité;
- assurer la transition fluide des élèves du niveau postsecondaire vers le marché du travail en s'assurant qu'ils ont les capacités et les compétences pour réussir.

En mettant l'accent sur le travail collaboratif à l'échelle du système, la table ronde s'appuiera sur les excellents partenariats déjà en place et reconnaîtra le contexte unique de chaque établissement postsecondaire, ainsi que les principes d'autonomie institutionnelle et de liberté d'enseignement.

Permettre à un plus grand nombre d'apprentis de mener à bien leur apprentissage et de devenir des gens de métier qualifiés

Les gens de métiers hautement qualifiés et productifs sont les piliers de notre économie. Dans les années à venir, il y aura une demande sans précédent pour de nouveaux gens de métier. Pour répondre à cette demande, nous veillerons à ce qu'un plus grand nombre d'apprentis terminent leur apprentissage et mènent une carrière prospère dans les métiers. Les nouvelles technologies, les demandes changeantes de l'industrie et les défis liés aux relations commerciales en évolution font ressortir la nécessité d'avoir un système d'apprentissage moderne, souple et novateur, qui permet à chaque apprenti d'aller jusqu'au bout de son parcours.

- Mettre en place un nouveau système d'apprentissage qui permet à un plus grand nombre d'apprentis de mener à bien leur apprentissage et de devenir des gens de métier qualifiés.

Travailler avec le gouvernement fédéral pour assurer le financement durable du marché du travail

Le financement de l'entente de transfert relatif au marché du travail offre un soutien important aux programmes locaux d'emploi et de perfectionnement des compétences. Toutefois, concrètement, ce financement est le même qu'il y a trois décennies. Il faut hausser le financement de l'entente de transfert relatif au marché du travail pour répondre à la hausse de la demande de services et des coûts de prestation des programmes pour que les travailleurs, les chercheurs d'emploi et les Manitobains ayant besoin d'aide disposent des ressources dont ils ont besoin pour suivre une formation et trouver du travail. Le Manitoba continuera de plaider auprès du gouvernement fédéral en faveur d'une hausse de l'entente de transfert relatif au marché du travail pour faire croître sa main-d'œuvre qualifiée.



Améliorer le Programme des candidats du Manitoba pour pleinement reconnaître les compétences et l'expérience dans le processus d'immigration et faciliter le démarrage d'entreprises

Le Programme des candidats du Manitoba permet au gouvernement de présenter la nomination de candidats qui s'engagent à s'établir économiquement et à demeurer à long terme dans la province. Il peut aider à stimuler la productivité en permettant au gouvernement de sélectionner des investisseurs commerciaux et des travailleurs qualifiés internationaux qui comblent les pénuries de main-d'œuvre critiques, favorisent l'innovation et contribuent au savoir-faire technique de la main-d'œuvre manitobaine, à l'échelle des secteurs et dans toutes les régions de la province. Le Manitoba tirera parti du Programme pour attirer des ressortissants étrangers qui créeront des entreprises, régleront les questions de planification de la relève agricole, ou feront autrement croître l'économie. De concert avec le gouvernement fédéral, le Manitoba envisagera d'élargir les volets du Programme pour reconnaître l'expérience de travail des entrepreneurs indépendants, des professionnels, des propriétaires d'entreprise et des gens de métier qui ne sont pas dans une relation employeur-employé traditionnelle, lorsque le demandeur peut montrer que ses activités de travail autonome ont été très productives.

Continuer de renforcer la santé et la sécurité au travail

Un travailleur dans un milieu sécuritaire est un travailleur productif. Les travailleurs sont le plus performants lorsque leur bien-être est assuré. Dans cette optique, nous avons modifié la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail pour assurer la sécurité psychologique au travail, promouvoir la diversité et améliorer les politiques de sécurité au travail, particulièrement pour les travailleurs de première ligne. Grâce à ce changement législatif, en partenariat avec la main-d'œuvre et les employeurs, nous rendrons les lieux de travail plus sains, plus sécuritaires et plus productifs.

Nous jouons tous un rôle dans la promotion des lieux de travail sains. À cette fin, le Conseil consultatif du ministre sur la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail a été rétabli pour que les intervenants puissent participer à l'élaboration des stratégies visant l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. En outre, huit postes d'agents de sécurité et d'hygiène ont été ajoutés au sein de la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail, renforçant nos ressources d'application et contribuant à protéger les droits des Manitobains.

PILIER 4 : DÉVELOPPER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Créer et commercialiser la propriété intellectuelle au Manitoba

Les immobilisations corporelles ne sont qu'un des nombreux facteurs influant sur la productivité. Les immobilisations incorporelles, comme la propriété intellectuelle, jouent aussi un rôle important. Encourager les entreprises à posséder et à accroître leur propriété intellectuelle favorisera la croissance liée aux technologies brevetées. Le Manitoba se distingue déjà avec North Forge, le seul incubateur, accélérateur et laboratoire de fabrication d'entreprises au démarrage au Canada, et est bien placé pour continuer à progresser dans le domaine de l'innovation.

Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle

Le capital de propriété intellectuelle est un facteur de plus en plus important pour la croissance économique. Dans cet esprit, le Manitoba vise à renforcer le contrôle de la propriété intellectuelle et des données, et à occuper une place dans l'écosystème d'innovation et de recherche du Canada. Présidé par Jim Balsillie, le groupe de travail sur l'innovation et la productivité, soutenu par le ministère de l'Innovation et des Nouvelles technologies du Manitoba, élaborera des stratégies relatives aux données, à la commercialisation de la propriété intellectuelle et aux initiatives nuagiques souveraines pour positionner notre province comme chef de file de la gouvernance numérique et de la compétitivité économique du 21^e siècle.

- Mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle.



Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle

On explorera plusieurs options pour encourager l'élaboration, la propriété et la commercialisation de la propriété intellectuelle au Manitoba. Notamment, on collaborera avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour stimuler l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle, ainsi que pour mieux soutenir les entreprises dans la détermination, la mise en œuvre ou la commercialisation de leur propriété intellectuelle, notamment par l'intermédiaire de l'organisme de gestion collective de la propriété intellectuelle de Recherche Manitoba.

Attirer stratégiquement les promoteurs étrangers les plus productifs qui manifestent un engagement à créer des emplois à salaire élevé et à faire croître la propriété intellectuelle au Manitoba

L'attraction d'investissements directs étrangers peut stimuler la croissance de la productivité en introduisant des technologies de pointe dans l'économie manitobaine et en favorisant la diffusion des connaissances. Les efforts ciblés pour attirer les investissements favorisent ces investissements majeurs et apportent des innovations à l'économie provinciale. Le Manitoba poursuivra activement l'attraction d'investissements directs étrangers, non seulement dans le but de créer des emplois, mais aussi de stimuler la croissance et de renforcer la propriété intellectuelle, tout en offrant des retombées plus vastes, comme des possibilités pour les professionnels locaux de suivre une formation sur les nouvelles technologies ou d'observer leur pratique, ainsi que d'autres partenariats et investissements communautaires.



PILIER 5 : ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC

Améliorer le fonctionnement du gouvernement afin de stimuler la productivité dans l'ensemble de l'économie

Les gouvernements offrent une vaste gamme de services essentiels et assurent la conformité avec les règlements essentiels. Cependant, il est important de reconnaître que le temps que les entreprises consacrent aux interactions avec le gouvernement réduit le temps qu'elles consacrent à leurs activités productives. Un secteur public plus productif implique des processus plus efficaces qui sont plus faciles à suivre et des services publics de qualité supérieure.

Les entreprises interagissent avec le gouvernement pour de nombreuses raisons, allant des marchés publics aux demandes de permis. Ces interactions, conformes au rôle réglementaire du gouvernement et à l'intérêt public, ne devraient pas être démoralisantes, particulièrement pour les petites entreprises. Elles devraient plutôt être efficaces et aussi claires que possible.

Placer l'expérience client au cœur de tous les services destinés aux entreprises

Les entreprises devraient pouvoir maximiser le temps qu'elles consacrent aux activités productives, plutôt qu'à naviguer dans les programmes, les politiques et les procédures du gouvernement. Dans la collaboration avec les partenaires en développement économique et de l'examen des programmes et des services économiques, nous accorderons une attention particulière à l'expérience des entreprises. Les principes de bases comprendront les suivants :

- **Soutien complet** : Nous nous emploierons à offrir un soutien complet aux entreprises tout au long du cycle de vie d'un projet et au-delà. Du contact initial avec le gouvernement jusqu'à l'achèvement d'un projet et, par la suite, nous nous efforcerons de fournir des services d'orientation et d'aide clairs et continus en ce qui concerne les programmes, les services, les exigences et les processus réglementaires pertinents.

- **Guichet unique** : Les entreprises en contact avec le gouvernement dans le cadre d'un projet particulier ou de leurs activités habituelles devraient bénéficier d'un guichet unique qui peut coordonner les réponses à leurs questions, faciliter l'accès aux services et fournir des conseils sur les procédures et les processus de l'ensemble des ministères.
- **Services accessibles** : Les services destinés aux entreprises du gouvernement seront conçus en tenant compte de l'accessibilité, conformément à la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains. Notamment, les plateformes numériques, les lieux physiques et les matériels de communications sont accessibles à tous les Manitobains.

Cette approche permettra aussi au gouvernement de mieux surveiller, de façon coordonnée, les services qu'il fournit aux entreprises, et de cerner les points de friction et de les corriger.



Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

La connectivité est un outil essentiel pour permettre aux personnes d'accéder à des programmes d'éducation et de formation, ainsi que pour permettre aux entreprises et aux entrepreneurs d'accéder aux ressources et aux services nécessaires à la croissance économique. Dans les collectivités autochtones, rurales et du Nord, la connectivité à haut débit est entravée par des vitesses de transmission plus lentes, une disponibilité moindre et des coûts plus élevés par rapport aux centres urbains. L'amélioration de l'infrastructure de connectivité à haut débit dans les régions rurales du Manitoba comprendra les mesures suivantes :

- utiliser les fonds du gouvernement fédéral disponibles pour l'infrastructure numérique afin d'améliorer les réseaux au Manitoba;
- faciliter l'utilisation de l'infrastructure publique numérique bâtie pour accroître la connectivité des collectivités autochtones et rurales.

Accroître la productivité dans la fonction publique centrale

Rehausser les niveaux de productivité au sein de la fonction publique contribuera à renforcer l'efficacité opérationnelle, à libérer des ressources limitées qui pourront être utilisées pour améliorer les services publics ou encore pour traiter des domaines prioritaires ou des défis émergents. Pour soutenir les fonctionnaires afin qu'ils puissent se concentrer sur des activités à haute valeur tout en réduisant au minimum les formalités administratives, il faudra notamment :

- accélérer la mise en œuvre de l'intelligence artificielle supervisée par les humains dans le secteur public pour soutenir les employés de la fonction publique;
- s'efforcer de réduire les délais de traitement et d'exécution pour les inspections gouvernementales, les approbations et les demandes, notamment en travaillant avec les administrations municipales;
- améliorer l'adéquation des ensembles de compétences dans la fonction publique et renforcer l'offre des compétences difficiles à obtenir;
- explorer la possibilité de procéder à la cartographie numérique des processus et des règlements pour faire ressortir les lacunes et souligner les gains d'efficacité;
- réduire les barrières à l'accessibilité dans les lieux de travail et fournir des adaptations raisonnables pour aider à stimuler la productivité de la fonction publique.

Assurer le dialogue continu avec l'industrie pour orienter les politiques et cerner les nouvelles possibilités économiques

La Stratégie de développement économique du Manitoba est une approche dynamique plutôt qu'un document statique. Elle doit être constamment réévaluée en fonction des consultations continues avec les entreprises. Il est essentiel d'obtenir l'avis des entreprises sur les enjeux cruciaux à leurs activités quotidiennes, notamment les lacunes dans les chaînes d'approvisionnement, les obstacles réglementaires, les insuffisances infrastructurelles et la disponibilité de la main-d'œuvre, afin d'élaborer des politiques efficaces. Cette information permet au gouvernement de planifier les possibilités économiques futures.

Le dialogue avec les entreprises se fera en mettant en place un programme robuste de recherche commerciale, en tenant des consultations officielles et officieuses, et en améliorant le suivi et l'analyse des commentaires reçus. Ces mesures nécessiteront une collaboration avec les partenaires qui procèdent à de la recherche semblable dans le domaine, ainsi qu'une meilleure communication

de la rétroaction et une meilleure coordination. Ce travail aura pour but de demeurer à l'écoute des besoins du milieu des affaires et de continuellement cerner les possibilités économiques pour le Manitoba. S'appuyant sur les réussites du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, ce programme offrira un cadre structuré pour dialoguer avec le gouvernement et s'assurer que les préoccupations de l'industrie sont entendues de façon rapide et cohérente.

- En collaboration avec le Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, les groupes d'intervenants et les organismes de développement économique, mettre en œuvre un programme robuste de recherche commerciale qui présente régulièrement des rapports au gouvernement sur les besoins des entreprises et des possibilités économiques pour le Manitoba.



Centraliser et diffuser les connaissances scientifiques en renforçant Recherche Manitoba

La recherche et le savoir scientifiques favorisent l'innovation requise pour la croissance à long terme. Qu'il s'agisse de mener des recherches locales ou d'adopter le savoir-faire externe, la centralisation et la diffusion des connaissances scientifiques sont essentielles au maintien du développement économique. C'est pourquoi le Manitoba revitalise son organisme de recherche provincial, Recherche Manitoba, en accroissant son financement d'exploitation de 5 M\$ (36 %) en 2025-2026. Cette mesure encouragera les chercheurs de haut calibre à venir s'installer au Manitoba et à demeurer dans la province, ainsi qu'à contribuer à l'écosystème d'innovation de la province. Le financement comprend également la création de nouvelles chaires de recherche et la création d'un organisme de gestion collective de la propriété intellectuelle pour faciliter la recherche et l'établissement de liens entre le milieu universitaire et le secteur privé.

Utiliser les marchés publics comme outil pour encourager la productivité

Le Manitoba prévoit de dépenser 3,7 G\$ pour l'approvisionnement en immobilisations en 2025-2026 (Budget de 2025). Cela fait du gouvernement du Manitoba l'un des plus importants acheteurs uniques de l'économie. Tirer parti du pouvoir d'achat du gouvernement pour encourager la productivité, l'innovation et les pratiques concurrentielles stimulera la croissance de la productivité et permettra d'améliorer les résultats obtenus grâce aux fonds publics investis. De manière semblable, aider l'industrie, et plus particulièrement les petites entreprises, à améliorer la participation aux processus de marchés publics permettra de soutenir l'innovation et la croissance locales.

Nous accordons la priorité aux emplois manitobains pour les Manitobains, tout en stimulant la croissance de la productivité. Par exemple, le Manitoba met en œuvre des ententes sur les emplois au Manitoba, une politique qui aidera à mener à terme les projets majeurs d'infrastructure publique et de construction de façon sécuritaire et sans arrêt de travail, conformément aux délais et au budget, et procurant aux collectivités locales un avantage nettement axé sur la formation et le développement de la main-d'œuvre. Les ententes sur les emplois au Manitoba établissent un salaire minimum pour la main-d'œuvre qualifiée et accordent la priorité aux bons emplois syndiqués. Elles contribuent aussi aux objectifs de productivité en encourageant les soumissionnaires à miser sur l'efficacité des ressources et l'innovation plutôt que sur les coûts de main-d'œuvre.

Le Manitoba renforcera le soutien qu'il fournit aux entreprises, y compris les petites entreprises, tout au long des processus de marchés publics. En mettant davantage l'accent sur les initiatives de mobilisation et de soutien de l'industrie, notamment les contre-expositions, les ateliers

et la formation sur l'utilisation d'outils de passation de marché, comme la plateforme d'appels d'offres MERX, on fera croître la participation des petites entreprises diversifiées aux marchés publics. Fournir aux entreprises l'information nécessaire pour soumissionner en vue d'obtenir des contrats permettra d'accroître la participation des entreprises locales, notamment celles appartenant à des Autochtones et celles situées dans des collectivités éloignées, renforçant ainsi la concurrence et générant de la valeur pour les contribuables.

Enfin, les spécifications des concours visant la recherche de solutions novatrices ou permettant la mise à l'essai d'un processus novateur, potentiellement fourni par une petite entreprise ou une entreprise récente, aux côtés d'un fournisseur plus traditionnel, contribueront à stimuler l'innovation. On utilisera des outils comme les demandes d'information, les déclarations d'intérêt et le dialogue compétitif pour permettre aux promoteurs de contribuer directement aux exigences des appels d'offres et à la stratégie d'approvisionnement. Cette façon de faire encouragera davantage la créativité dans le processus d'approvisionnement et améliorera la participation des soumissionnaires. En effet, comme le recommande le sous-comité sur l'économie énergétique propre du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, la création de programmes de déclarations d'intérêt peut soutenir les politiques économiques vertes et promouvoir le développement d'industries vertes à haut potentiel.

- Mettre en œuvre les ententes sur les emplois au Manitoba pour stimuler l'innovation, le développement de la main-d'œuvre et la productivité, tout en aidant à livrer les projets dans les délais et les budgets prévus.

Tirer parti de Manitoba Hydro pour promouvoir la productivité

Manitoba Hydro est un partenaire de développement économique. La modernisation des règlements relatifs à Manitoba Hydro dans le cadre du plan d'énergie abordable prévoit la prise en compte des contributions à l'économie provinciale dans le traitement prioritaire des demandes majeures de raccordement au réseau. À l'avenir, le Manitoba participera à un examen de tous les aspects du processus de raccordement afin de rationaliser et d'accélérer les raccordements des projets qui répondent clairement aux objectifs de développement économique. Enfin, à titre de société d'État, Manitoba Hydro recourra aux ententes sur les emplois au Manitoba pour les appels d'offres importants.

Comme le recommande le sous-comité sur l'économie énergétique propre du Conseil du premier ministre en matière d'affaires et d'emploi, le Manitoba harmonisera ses politiques énergétiques et ses stratégies de carboneutralité afin de fournir aux consommateurs industriels un environnement clair et stable pour planifier l'expansion de leurs activités. Le gouvernement du Manitoba soutiendra Manitoba Hydro dans ses efforts de mise en œuvre de solutions d'intelligence artificielle afin d'améliorer la fiabilité du réseau et d'appuyer la planification.



POLITIQUES RELATIVES À LA PRODUCTIVITÉ DANS LES INDUSTRIES

AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE (SCIAN 11)

Aperçu

- L'agriculture au Manitoba est une industrie de 3,42 G\$, les cultures agricoles représentant 2,58 G\$, et l'élevage d'animaux représentant 589,4 M\$ en 2023.
- Les cultures agricoles comprennent les oléagineux et les céréales; les légumes, les fruits et les noix; les cultures en serre et en pépinière, et la floriculture.
- L'élevage d'animaux comprend les porcs et les bovins; la volaille; les moutons et les chèvres, et l'aquaculture.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 85,30 \$	Travaux de génie civil 18 M\$
Emplois 20 735	Machines et matériel 368 M\$
Contribution au PIB 3,42 G\$	Propriété intellectuelle 14 M\$

Actions ciblées clés

- Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations
- Travailler avec les municipalités du Manitoba pour améliorer la gestion des eaux usées et garantir la disponibilité des services d'approvisionnement et d'assainissement des eaux pour soutenir le développement économique
- Mettre l'innovation au cœur des investissements agricoles du Manitoba pour avoir de fortes économies et collectivités rurales
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

FABRICATION (SCIAN 31-33)

Aperçu

- La fabrication, le plus important secteur industriel du Manitoba, représente plus de 60 % des exportations.
- Secteurs les plus importants : aliments et boissons, produits chimiques, machines, matériel de transport.
- L'industrie de la fabrication comprend les aliments, les boissons, le tabac; les produits textiles, les vêtements et les produits en cuir; les produits en bois, le papier et l'impression; les produits du pétrole, les produits chimiques, les produits en plastique et en caoutchouc; les produits minéraux non métalliques, la première transformation des métaux; les produits métalliques; les machines (comprennent les produits aérospatiaux, les produits pharmaceutiques, les machines agricoles et autres); les produits informatiques, électroniques et électriques; le matériel de transport; les meubles.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 51,40 \$	Travaux de génie civil 2 M\$
Emplois 68 200	Machines et matériel 425 M\$
Contribution au PIB 6,79 G\$	Propriété intellectuelle 239 M\$

Actions ciblées clés

- Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité
- Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations
- Dresser un inventaire des sites certifiés prêts pour l'investissement
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Assurer le dialogue continu avec l'industrie pour orienter les politiques et cerner les nouvelles possibilités économiques

EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ (SCIAN 21)

Aperçu

- Le Manitoba possède 30 des 34 minéraux critiques que le Canada a jugés essentiels dans la transition vers une économie propre et verte.
- Le nickel, le cuivre, le zinc, l'or et le pétrole sont les principaux minéraux actuellement extraits dans la province.
- L'industrie comprend des activités comme l'exploitation de carrières, l'exploitation de puits, la concentration du minerai, et d'autres processus de préparation.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 133,60 \$	Travaux de génie civil 457 M\$
Emplois 4 215	Machines et matériel 59 M\$
Contribution au PIB 1,34 G\$	Propriété intellectuelle 200 M\$

Actions ciblées clés

- Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations
- Permettre à un plus grand nombre d'apprentis de mener à bien leur apprentissage et de devenir des gens de métier qualifiés
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

FINANCE ET ASSURANCES (SCIAN 52)

Aperçu

- Le secteur de la finance et des assurances représentait plus de 4,4 G\$ du PIB provincial en 2023.
- Plus de 355 entreprises de l'industrie provinciale comptent au moins dix employés.
- L'industrie comprend l'intermédiation financière; les valeurs mobilières; les contrats de marchandises; les assurances; les fonds et autres instruments financiers; les centres de données et de services à la clientèle connexes; et les services de paiement de factures.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 100,60 \$	Travaux de génie civil 0 M\$
Emplois 25 105	Machines et matériel 23 M\$
Contribution au PIB 4,45 G\$	Propriété intellectuelle 220 M\$

Actions ciblées clés

- Poursuivre la modernisation du cadre réglementaire des services financiers du Manitoba
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle

TRANSPORT ET ENTREPOSAGE (SCIAN 48-49)

Aperçu

- Le Manitoba est une plaque tournante du transport canadien et, au sud, du transport vers le Midwest américain et le Mexique.
- La province a l'une des plus grandes gares de triage au monde, le seul port en eau profonde de l'Arctique canadien relié au système ferroviaire; un aéroport international de fret; quatre des plus grandes compagnies de camionnage du Canada; et CentrePort Canada, l'une des plus grandes zones de services de transport trimodal d'Amérique du Nord.
- L'industrie comprend aussi l'entreposage et le stockage de biens.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 48,40 \$	Travaux de génie civil 225 M\$
Emplois 45 520	Machines et matériel 600 M\$
Contribution au PIB 4,46 G\$	Propriété intellectuelle 83 M\$

Actions ciblées clés

- Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle

SCIENCES DE LA VIE (SCIAN 3254)

Aperçu

- La province dispose d'un vaste écosystème de recherche et de commercialisation dans les domaines de la santé, des biotechnologies agricoles et des technologies propres.
- Le Manitoba est le deuxième producteur de produits pharmaceutiques au Canada, et a exporté plus de 2 G\$ de médicaments en 2023.
- Des scientifiques du Manitoba ont mis au point le premier vaccin mondial contre le virus Ebola et les premières graines de canola dans le monde.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 118,20 \$	Travaux de génie civil S. O.
Emplois 1 785	Machines et matériel S. O.
Contribution au PIB 403,5 M\$	Propriété intellectuelle S. O.

Actions ciblées clés

- Promouvoir les entreprises manitobaines pour les intégrer aux chaînes de valeur mondiales et doubler le Programme de soutien aux exportations
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité

INDUSTRIES CRÉATIVES ET CULTURELLES (SCIAN 512-516)

Aperçu

- Le secteur de l'édition du Manitoba représentait 192,9 M\$ du PIB provincial en 2023, suivi par la radiodiffusion (96,4 M\$) et les industries du film et de l'enregistrement sonore (60,3 M\$).
- Il comprend les industries du film et de l'enregistrement sonore; de l'édition; de la radiodiffusion; et des fournisseurs de contenu.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire	Travaux de génie civil
De 17,90 \$ à 55,60 \$	S. O.
Emplois	Machines et matériel
4 655	S. O.
Contribution au PIB	Propriété intellectuelle
349,6 M\$	S. O.

Actions ciblées clés

- Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba
- Assurer le dialogue continu avec l'industrie pour orienter les politiques et cerner les nouvelles possibilités économiques

INDUSTRIE DE L'INFORMATION (SCIAN 517-519)

Aperçu

- L'industrie de l'information de la province représentait plus de 3,28 G\$ du PIB en 2023, le secteur des télécommunications à lui seul représentant 1,57 G\$.
- L'industrie comprend les télécommunications; les fournisseurs d'infrastructures informatiques; le traitement de données; l'hébergement de données et d'autres services spécialisés connexes.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire	Travaux de génie civil
De 30,60 \$ à 177,90 \$	S. O.
Emplois	Machines et matériel
5 845	S. O.
Contribution au PIB	Propriété intellectuelle
3,28 G\$	S. O.

Actions ciblées clés

- Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité
- Sous la direction du groupe de travail sur l'innovation et la productivité du Manitoba, mettre en place un plan stratégique qui stimulera l'innovation et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Offrir un soutien adapté aux entreprises pour la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

CONSTRUCTION (SCIAN 23)

Aperçu

- L'industrie de la construction représentait 4,14 G\$ du PIB provincial en 2023.
- L'industrie du Manitoba comprend la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles; les travaux de génie civil; et les entrepreneurs spécialisés en lotissement.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 41,90 \$	Travaux de génie civil 0 M\$
Emplois 49 360	Machines et matériel 277 M\$
Contribution au PIB 4,14 G\$	Propriété intellectuelle 14 M\$

Actions ciblées clés

- Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité
- Permettre à un plus grand nombre d'apprentis de mener à bien leur apprentissage et de devenir des gens de métier qualifiés
- Continuer de renforcer la santé et la sécurité au travail

VENTE AU DÉTAIL (SCIAN 44-45)

Aperçu

- Plus de 1 115 commerces de détail au Manitoba comptent au moins dix employés.
- L'industrie comprend la vente au détail de marchandises et la fourniture de services connexes.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 36,10 \$	Travaux de génie civil 2 M\$
Emplois 79 785	Machines et matériel 140 M\$
Contribution au PIB 4,17 G\$	Propriété intellectuelle 73 M\$

Actions ciblées clés

- Soutenir l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences dans l'ensemble de la collectivité pour accroître la participation
- Renforcer les programmes de développement de la main d'œuvre pour stimuler la croissance de la productivité et hausser les salaires
- Soutenir les élèves de la maternelle à la 12^e année à l'aide d'une meilleure éducation en développement de carrière pour les préparer à entrer sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme.

TOURISME/HÉBERGEMENT (SCIAN 72)

Aperçu

- L'industrie représentait plus de 1,38 G\$ du PIB provincial en 2023.
- L'industrie comprend la fourniture de services d'hébergement de courte durée aux voyageurs, les restaurants et les installations récréatives.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 20,90 \$	Travaux de génie civil 1 M\$
Emplois 47 460	Machines et matériel 17 M\$
Contribution au PIB 1,38 G\$	Propriété intellectuelle 10 M\$

Actions ciblées clés

- Renforcer les crédits d'impôt et les exemptions pour l'investissement afin de les rendre plus compétitifs, favorables aux entreprises et axés sur la productivité
- Soutenir l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences dans l'ensemble de la collectivité pour accroître la participation
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE (SCIAN 62)

Aperçu

- Au Manitoba, les soins de santé ont représenté plus de 6,18 G\$ du PIB provincial et, l'assistance sociale, 727,6 M\$ du PIB, en 2023.
- Cette industrie consiste à offrir des soins de santé au moyen de services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales; et à offrir une aide sociale telle que des services de counselling, d'assistance sociale et de protection de l'enfance; des services communautaires d'alimentation et d'hébergement; des services de réadaptation professionnelle; et des services de garderie.

Profil de l'industrie – 2023

Productivité horaire 48,70 \$	Travaux de génie civil 0 M\$
Emplois 24 135	Machines et matériel 21 M\$
Contribution au PIB 6,91 G\$	Propriété intellectuelle 9 M\$

Actions ciblées clés

- Soutenir les élèves de la maternelle à la 12^e année à l'aide d'une meilleure éducation en développement de carrière pour les préparer à entrer sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme
- Placer l'expérience client au cœur de tous les services destinés aux entreprises
- Améliorer les réseaux à haut débit et les réseaux cellulaires dans les régions rurales du Manitoba

Tableau 1 : Lier les secteurs et les actions.

Source : Statistique Canada (CANSIM : 36-10-0480-01; 36-10-0096-01; 36-10-0402-01), dollars enchaînés 2017

SECTEURS ÉMERGENTS

Chaîne d'approvisionnement des minéraux critiques	• Le Manitoba possède 30 des 34 minéraux critiques pour la chaîne d'approvisionnement des batteries de VE • Six sont des minéraux prioritaires (cobalt, cuivre, graphite, lithium, nickel et métal des terres rares) • D'importants gisements à fort potentiel sont toujours sous-explorés • Possibilité de produire des produits intermédiaires
Autre fabrication avancée (p. ex., fabrication de semi-conducteurs)	• Importants investissements américains pour rapatrier la production de semi-conducteurs de Taïwan • Grâce à des matériaux de base comme le silicium, le gallium et le germanium, le Manitoba a l'occasion de participer à la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs
Carburants renouvelables (carburant d'aviation durable, biodiesel et éthanol)	• Production de biodiesel et d'éthanol • Nouvelles possibilités de carburant d'aviation durable, produit à partir de canola et de soya
Technologies agricoles numériques et de précision et industries agroalimentaires émergentes	• Accroissement de la demande mondiale pour des substituts de viande à base de pois et de soya • Croissance du marché des technologies de précision qui favorisent l'efficacité et la durabilité dans le secteur agricole • Conception de fermes intelligentes, de systèmes d'automatisation agricole et de machines agricoles
IA (Infrastructure IA [centres de serveurs, applications en agriculture])	• Services numériques; centres de données pour le traitement et le stockage de mégadonnées • Améliorations de la productivité dans les industries traditionnelles : fabrication, finance, assurances, agriculture

Tableau 2 : Dans un monde en évolution rapide, il est important de continuellement analyser les tendances et les secteurs émergents pour s'assurer que le Manitoba est en bonne position pour saisir les nouvelles possibilités.

